



<https://bulletin.vals-asla.ch> · e-ISSN: 2813-7973 · p-ISSN: 1023-2044

Widmer, J. (1993). Espace public, médias et identités de langues : Repères pour une analyse de l'imaginaire collectif en Suisse. *Bulletin CILA*, 58, 17-41. <https://doi.org/10.5169/seals-978142>

Cet article est publié sous la licence *Creative Commons Attribution 4.0 International* (CC BY):
<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0>



© Jean Widmer, 1993

Repères pour une analyse de l'imaginaire collectif en Suisse

«Le mystère du visible se tient dans le corps, dans les pouvoirs du corps. [...] Le visible est inséparable du corps, du sensible compris comme activité désirante, voyeuse plus que voyante, démultipliante plus qu'unifiante». Ces quelques lignes, tirées de l'intelligent commentaire de M. Paquet¹ à propos de la peinture de R. Magritte, résument l'essentiel de mon propos.

Le discours sur les relations entre collectivités de langues différentes est imprégné des vestiges d'une conceptualisation romantique qui parlait de l'esprit de telle langue, de la *Weltanschauung* de telle autre, comme si la langue était une partie de l'âme d'un peuple. Cet animisme allait de paire avec l'investissement symbolique de métaphores qui incarnent ces âmes dans des corps sociaux, corps qui peuvent subir des pénétrations, des souillures, des dégradations au contact d'autres langues. Les rapports entre âme et corps restaient non dits, un peu comme le rapport entre un ego et son inconscient.

Le langage d'aujourd'hui, conceptualisé dans les termes de la culture et de sa préservation, se ressent encore du même dualisme: la valeur des cultures semble renvoyer à un imaginaire du pur esprit tandis que sa préservation a trait à son corps et aux intérêts matériels, notamment ceux des investisseurs nationaux. Etant entendu implicitement que la culture est un être singulier et national.

Les réglementations des échanges entre cultures, qu'elles soient au plan interactionnel ou collectif (les médias en particulier) paraissent en mal de définir leur domaine: quel rapport y a-t-il entre ces réglementations et les violences, symboliques et parfois physiques, qu'elles sont chargées d'endiguer? Sait-on jamais si une réglementation n'ira pas à fins contraires, suscitant la violence qu'elle aurait sans doute voulu éviter? La loi et son discours semblent porteurs de désirs et de violences qu'ils sont en peine de reconnaître.

Mon propos vise à reconstruire l'objet des discours sur les collectivités linguistiques. Il prend comme point de départ que les langues sont toujours les langues de sujets parlants, donc des activités liées à des corps. Je reprendrai la problématique générale de l'action sociale en l'insérant dans une sémiosis des comportements, donc des corps agissants. A la différence de l'analyse de M. Weber, héritée d'E. Kant, le rapport entre l'intelligible et le sensible n'est pas ici le rapport entre un principe actif et un autre passif. Le sensible agit, désire ou repousse et la traduction de ces mouvements dans le langage est toujours

¹ M. Paquet, 1993, 55, 62.

partielle. La reconstruction de cette traduction mettra en lumière les relations toujours incertaines entre les corps agissants et leur sens, analysé en termes sémiotiques.

Dans un second temps, je m'appuierai sur le fait que le sens qui constitue les comportements en actions sociales est indifférent à la distinction entre sujets individuels et sujets collectifs. A l'opacité des corps correspond l'opacité de l'imaginaire collectif. La reconstruction de leur sens concernera les sujets collectifs et leurs actions, en particulier dans le domaine du politique. Corrélativement, de même que l'action individuelle est constituée dans un espace et un temps propre, j'examinerai les structures de l'espace public et de son historicité en tant qu'elles sont constituées par l'action politique.

Ma démarche se veut une extension des recherches socio-linguistiques actuelles dans le cadre d'une socio-linguistique de l'énonciation. Une première partie sera donc vouée aux considérations méthodologiques qui justifient cette extension.

1. Introduction

La visibilité accrue des différences entre langues ainsi qu'entre habitants de plus ou moins longue date (l'immigration) ont amené à poser aussi en Suisse la question de l'interculturalité de la société et donné un élan important aux recherches socio-linguistiques durant cette dernière décennie. Parallèlement se sont développées des tensions au plan collectif, tensions qui ne sont pas réductibles à des tensions au plan interactionnel. Ainsi en est-il du vote du 6 décembre 1992 à propos de l'adhésion à l'Espace Economique Européen (EEE). Non seulement le vote est-il une action collective, mais son interprétation fit intervenir des identités collectives que l'objet du vote et sa forme ne laissaient pas prévoir.

Le résultat du vote fut lu comme le résultat du vote des trois régions linguistiques plutôt que comme le résultat du vote des citoyens et citoyennes ainsi que des cantons, comme le prévoit la procédure légale. De plus, cette lecture ne fut pas la même dans les différentes régions linguistiques. L'identité linguistique apparaissait ainsi dans l'énoncé de l'interprétation et dans son énonciation. De fait², non seulement le Oui ne recouvrait pas exactement la ligne de partage linguistique, mais dans chaque région pouvaient s'observer des différences de plus de 20%.

2 Le but du présent travail n'est pas de corriger les lectures qui sont faites des événements collectifs mais de les comprendre. La seule dimension politique dont je sois conscient dans ce travail est la suivante: l'appareil idéologique qui rend compte de la vie collective en Suisse se ressent encore des efforts idéologiques importants de l'entre-deux guerres. L'effort d'atteindre à une objectivation plus consciente de ses méthodes participe de la croyance que cet effort est au service des idéaux d'une société démocratique.

Ces phénomènes et d'autres, révèlent que l'imaginaire collectif subit des transformations qui peuvent affecter, à la longue, non seulement les relations collectives entre régions linguistiques mais aussi les rapports inter-individuels.

L'essentiel de ce travail est conceptuel. L'élaboration des notions d'identités collectives, d'espaces publics et de leurs relations avec les médias, a été entreprise en rangs dispersés par diverses disciplines des sciences sociales.³ L'effort portera sur le développement d'un appareil conceptuel qui permette une approche intégrée des diverses approches. L'accent sera mis sur la constitution des espaces publics médiatisés et de leur relation avec les identités collectives.

Dans une première partie, j'examinerai des points de méthodes et j'esquisserai la manière dont une sémiotique peut rendre compte des phénomènes évoqués. Dans les deux dernières parties, j'examinerai au moyen de ces concepts l'énonciation collective et quelques structures du discours social énoncé.⁴

2. Quelques points de méthode

2.1 Quelques conséquences de la réflexivité

Au cœur de la sociolinguistique est la réflexivité du langage: l'élaboration réciproque de l'énoncé et de ses circonstances d'énonciation. Si les échanges en face à face se révèlent «construits», a fortiori le même phénomène doit guider la discussion des concepts capables de décrire les phénomènes collectifs. Ainsi, l'espace public ne peut être tenu pour un donné. Il faut montrer comment il est construit et comment, se construisant, il rend visible une problématisation, des interactions discursives, une structure spatio-temporelle et les identités qu'il présuppose comme cadre donné hors de lui.

Une seconde conséquence de la réflexivité est la construction, dans le langage, des entités auquel le langage se réfère. Si le sujet se constitue dans la parole, il en est de même des acteurs et des entités qui émergent dans le discours social. Cette perspective n'implique pas que ces entités n'existent que dans le discours social. Elle implique que pour comprendre le discours social, il faut comprendre comment il les construit. Sur ce point aussi, il y a analogie entre les principes appliqués à l'étude du langage dans l'interaction et dans la communication sociale.

3 Voir à ce sujet P. Schlesinger (1987). Par ailleurs, les présentes réflexions sont une poursuite de J. Widmer (1989 a,b). Les références bibliographiques citées dans ces trois textes ne sont pas reprises systématiquement ici.

4 L'entreprise présente des analogies avec les travaux de A. J. Greimas (1976, 61-174). Les différences tiennent principalement à la primauté que j'accorde à l'énonciation et au caractère indéterminé des structures formelles. A cela s'ajoute le parti pris d'une méthode qui vise à décrire plutôt qu'à déduire.

La linguistique et la socio-linguistique en particulier ont tenu compte tant des performances que des jugements à leur propos. Le discours social ne permet certes pas le même type d'enquête que la socio-linguistique des interactions, il présente néanmoins le même phénomène: il engage un jugement à son propos, donc une réflexivité au sens classique de dispositif de méta-communication, de réflexion sur la communication.

Une dernière conséquence de la réflexivité est de l'ordre de la méthode: l'énonciation, et en particulier les déictiques, implique que le cadre conceptuel qui rend compte de la manière de signifier en langue doit être en mesure de rendre compte de la construction du sens non langagier. L'ethnométhodologie a tiré cette conséquence en important une perspective sociologique dans le domaine du langagier. Cette démarche sera développée ici en procédant à partir du langage, plus précisément à partir d'une perspective sémiotique.

2.2 L'indétermination des relations entre matières signifiantes et actes

La distinction de C. S. Peirce entre index, icône et symbole sera entendue comme la distinction entre trois manières de faire sens, que ce sens soit signifié par la langue, par d'autres signes ou par des comportements qui ne présentent pas d'intention de signifier. Les travaux de E. Veron ont montré la fertilité de cette démarche.

L'acception très générale de ces trois concepts est transversale aux outils permettant de rendre compte des matières signifiantes dans leur spécificité. Elle permet donc d'élucider les relations entre elles tout en tenant compte de leur structuration immanente.

De plus, elle permet de tenir compte de la force du sens comme l'on parle de la force illocutoire. L'une des difficultés de la problématique des identités ethniques, en particulier des identités langagières, tient au fait qu'elles sont en mesure de mobiliser des énergies, des forces considérables. Il semble peu satisfaisant de limiter l'explication de ces forces à des phénomènes de rhétorique ou de conventions illocutoires ou perlocutoires. Il semble en effet que si ces derniers phénomènes sont présents, il y a également des forces qui sont issues de la manipulation de symboles ou de structures morales; d'autres enfin semblent surgir de l'opacité de signifiants corporels.

J'explorerai l'analogie corporelle présente dans le discours identitaire⁵. E. Veron a souligné la traduction incertaine des signifiants corporels en signifiés linguistiques. L'incertitude de cette «traduction» fait de la notion d'acte de langage une sorte d'abstraction, en fait le résultat de la décision de s'en tenir à l'une des «traductions». Le problème des illocutoires indirects trouve ici son

5 L'étude classique sur ce sujet reste M. Douglas (1981).

origine. Peirce et l'ethnométhodologie ont résolument choisi de s'en tenir à la «traduction» opérée par les acteurs, du moins est-ce là le sens que je donne à la notion d'interprétant et de «compte rendu» (account). Ce choix théorique important n'efface pas, au contraire il présuppose, le caractère indéterminé de cette traduction. Cette indétermination, en affectant le sens de l'acte, affecte l'ensemble des éléments que cet acte structure, donc en particulier la construction du sujet de l'acte, de son intention et de l'ensemble de ses circonstances.

L'analogie corporelle réside dans la transposition de la problématique de l'acte individuel aux actions collectives et donc à la construction des sujets collectifs, les «nous»: comment sont constitués les «nous» qui dans l'énoncé renvoient à un sujet collectif d'énonciation? Une première analyse permet certes d'établir les relations entre l'énonciateur individuel et son affiliation à un «nous». Il reste qu'un énoncé tel que «nous avons refusé d'adhérer à l'EEE» dit plus que cette seule affiliation. Au contraire, elle peut dire l'un des effets des actions collectives, à savoir que leurs effets sont en force même pour ceux qui ont voté différemment.

Autrement dit, l'énoncé n'implique pas forcément une affiliation entre l'énonciateur qui prend en charge l'énoncé et l'énonciateur sujet de l'action énoncée. La relation entre les deux énonciateurs peut varier et la décision sur cette relation fait partie du sens de l'énoncé. Les énoncés réels, en particulier dans les médias, sont en fait plus complexes parce qu'ils sont généralement formulés dans des énoncés dont les énonciateurs sujets des actions (les actants) sont décrits à la troisième personne laissant donc implicites les relations entre l'actant de l'énoncé et l'actant de l'action énoncée.

3. Eléments de sémosis

Je propose que la distinction de C. S. Peirce entre symboles, icônes et index puisse être définie de manière à être rendue utile en tant qu'appareil conceptuel qui nous permet de penser les relations entre les divers domaines: espaces publics, médias, ethnicité linguistique.

La distinction de Peirce est entendue comme la mise en évidence d'opérations différentes de la sémosis, opérations qui spécifient à l'intérieur du discours social des domaines de sens avec des opérations de sens spécifiques ainsi que la mobilisation d'émotions spécifiques à chaque domaine. Ce dernier point ne fera toutefois l'objet que d'allusions.⁶

6 La présentation de ces opérations est une lecture de E. Veron, (1976). La possibilité de relations entre opérations sémiotiques et émotions est entrevue par Veron (1976). Pour être développée, il faudrait établir de manière systématique une socio-sémiotique des émotions.

Une opération de sens, spécifiant l'un des trois domaines, porte forcément sur deux objets au moins, mais ces objets ne sont pas forcément des signes. Cela n'est le cas nécessairement que pour les opérations symboliques et pour certaines opérations iconiques. Index, icones et symboles ne sont donc certainement pas des classes de signes ni même des manières de signifier. L'exemple classique d'index, la fumée comme signe de feu, le montre déjà. Il en est de même si nous considérons des comportements, des corps agissants. La limitation de la perception du corps aux inférences physiques est particulière aux regards médicaux ou scientifiques. Elle n'est certes pas la perception que nous avons du corps de nos contemporains. Cette remarque est à entendre comme un renvoi à l'expérience du lecteur ou de la lectrice, plus utile ici que le renvoi à la littérature importante à ce sujet.

3.1 Les opérations indicielles

L'indiciel est entendu comme sémiosis présentant une structuration signifiance entre objets contigus, donc sans opération de substitution entre eux. C'est le domaine de la métonymie par opposition aux opérations iconiques qui fonctionnent par métaphore. Cette différence permettra de distinguer les collectifs dont les membres font partie⁷ et les collectifs organisant des personnes, en particulier ceux munis de règles de représentation.

Le résultat des opérations indicielles et iconiques sont en continuité, mais celle-ci est assurée par des opérations différentes. Le résultat d'opérations indicielles a en commun avec les opérations symboliques, que les objets n'obli- gent à aucune similarité entre eux: dans le dernier cas parce que les signes sont arbitraires, dans le premier parce que les objets entretiennent des relations de partie à tout.

L'indiciel permet des opérations typiques entre corps: la fusion ou l'opposition, la proximité ou l'éloignement, l'attention réciproque ou la rupture etc.⁸

7 La différence esquissée ici correspond aux collectifs paradigmatiques et syntagmatiques de A. J. Greimas (1976, 97, 171-172).

8 L'index est lié aux corps. Les opérations sus-mentionnées prennent un sens différent selon le contexte dans lequel les corps agissent. Dans le domaine érotique nous parlerons d'attraction, de répulsion, d'intrusion, d'éjection etc. Dans le domaine de la locomotion il sera question d'équilibre, du support, de chute, de contrôle, de saisie, etc. Dans le domaine psychologique, il s'agira de ce qui est lié à la perception: comprendre, ignorer, prêter attention, etc. Enfin dans le domaine collectif, il s'agira des thèmes liés à la relation parent-enfant et/ou au territoire. Cette brève exploration est empruntée à l'analyse que fait G. Bateson des relations complémentaires. Plutôt que de me fixer sur un type de structure des interactions, je me limiterai ici aux opérations qui donnent lieu à ces structures. Cela permet d'introduire dans cette classe les relations métonymiques entre action et contexte, une opération fondamentale dans la construction des pratiques sociales. Les différentes références à G. Bateson ainsi que le contexte de leur discussion sont cités dans E. Veron 1976, 185-187.

Ces opérations se mesurent en termes de plus ou moins, qu'il s'agisse d'intensité ou d'espaces. Même s'ils sont mesurables en termes symboliques, en particulier digitaux, ils ne sont pas produits selon de telles mesures.

Ces opérations sont les moins proches de la connaissance dans la mesure où les différences porteuses d'information sont minimales - d'où l'indétermination de la traduction dont il a été question plus haut. Elles sont par contre les plus riches en énergies émotionnelles.

Une part de l'émotion peut être suscitée par des opérations symboliques ou iconiques. Ainsi, les opérations iconiques de l'image, du fait même qu'elles opèrent par figuration, donc au travers d'une coupure sémiotique, mitigent ces effets tout en les rendant transportables dans le temps et dans l'espace - des caractéristiques dont les médias tirent partis. Les opérations symboliques sont plus puissantes lorsqu'elles sont incorporées. Le discours oral y puise nombre de ses ressources.

3.2 Les opérations iconiques

Les opérations iconiques forment la base du jugement de ce qui est semblable et de ce qui est différent. Ces opérations peuvent être sémiotiques (images, films etc.), mais elles apparaissent aussi dans la construction du sens. Ainsi, le processus de socialisation consiste notamment à reconnaître la similitude et la différence des situations, donc à établir des règles d'équivalence et de substitution. Du coup, le «magma» indiciel devient multidimensionnel puisqu'il peut faire l'objet d'opérations le mettant en rapport avec des situations multiples (E. Veron, 1976, 185-7). Il y a partant un début d'abstraction (par sélection) et la possibilité de différenciation et par conséquent d'informations plus nombreuses. Ainsi, la socialisation suppose au moins la capacité d'établir une différence et une relation entre l'action et la situation, donc le traitement différencié des informations proprioceptives et des informations extéroceptives. Les opérations possibles dans cette forme de constitution de sens sont d'ordre topologique figurant des espaces ouverts ou fermés, inclus ou exclus, ainsi que des directions. Leur mesure est de l'ordre de la configuration (Gestalt): des grandeurs continues.

Il a souvent été relevé que la négation est une opération propre au symbolique. Ni l'indiciel, ni l'iconique ne connaissent la contradiction. Je dirai cependant que l'indiciel connaît le manque, source du désir et/ou de la perte selon qu'il est contenu ou non par une loi, donc socialisé. Les opérations iconiques connaissent l'absence: connaître une séquence de comportement, c'est être en mesure de la reconnaître et donc d'observer qu'elle a été éventuellement inachevée: un récit ou une conversation interrompus. Lire une image, c'est pouvoir reconnaître qu'elle est déchirée (au plan du signifiant) ou qu'elle

le représente une personne sans jambes. Au plan des catégories, reconnaître la forme d'une famille, c'est aussi être en mesure de comprendre ce que veut dire être orphelin (donc absences des parents).⁹

Par la suite, les opérations iconiques seront décelées non tant dans le domaine des signes que dans celui des institutions: l'espace public, la représentation politique et l'imaginaire collectif sont, de manières diverses, des entités qui présentent les opérations d'équivalences et des propriétés de topologie propres à l'analogie.

Les opérations iconiques sont la clé de l'indétermination de la traduction entre matières signifiantes et le discours à leur propos (1.22). L'identification de comportements comme étant tel acte particulier suppose leur élaboration en terme de comportement typique, semblable à et aussi différent d'autres comportements types. La manière dont est opérée cette «normalisation» iconique n'est cependant pas consciente car elle est accompagnée d'une opération symbolique de nomination.

L'exemple des files d'attentes, cher aux ethnométhodologues, servira mes propos: parler d'une file d'attente alors qu'on en fait partie (par ex. «prenez ma place»), est une manière de parler de et dans la file d'attente, de contribuer en en parlant à la construire. Par contre, parler des files d'attentes dans un article de journal est une partie de l'activité d'écrire un article de journal et à ce titre, fait partie des opérations iconiques de cette dernière activité.¹⁰ Les activités de décrire, de raconter, d'expliquer des comportements sont sous cet angle toujours des pratiques «obliques» au sens où l'on parle de référence oblique¹¹: elles sont produites comme des pratiques discursives en même temps qu'elles font appel au savoir de sens commun pour établir leurs références en tant que références à un monde dont l'ordre nous est supposé connu, sans que les différences entre les deux ordres iconiques ne puissent être un thème. On ne peut pas, par exemple, utiliser un graphique pour monter une table et en même temps étudier sous quels rapports le graphique est distinct de la table et sous quel rapport il lui ressemble; on ne peut étudier la relation entre la carte et le territoire en même temps que nous nous servons de la carte pour nous orienter dans le territoire.

9 C'est, me semble-t-il, une erreur de la sémiotique de A. J. Greimas que de traiter toutes les négations en langue comme des renvois à un carré sémiotique de contraires et de contradictions. Un grand nombre de propositions négatives renvoient à une proposition positive implicite qui dit ce que tout le monde sait: ils n'ont pas eu d'enfant, ils n'avaient pas où loger, il ne répond pas à la question, etc. L'interprétation de ces négations fait recours à une analyse polyphonique, donc à l'énonciation.

10 Les critiques de J. Goody (1979) à l'ethnologie qui reporte sur la culture étudiée les effets de ses pratiques graphiques sont un autre exemple.

11 On reconnaîtra ici les arguments centraux de l'ethnométhodologie et en particulier la notion de «glossing practices».

3.3 Les opérations symboliques

Le symbolique est le domaine des opérations sur des signes arbitraires qui n'ont avec leurs termes de référence aucune relation de motivation, de contiguïté ni de continuité. Les signes eux-mêmes ne sont pas en relation de continuité entre eux. Les opérations symboliques consistent à permettre des différences à partir de différences visées grâce aux opérations indicielles et iconiques. Elles mêmes sont, en tant que pratiques, structurées par des opérations indicielles et iconiques: toute opération au moyen de la langue, qu'elle soit en langue naturelle¹² ou en langue artificielle, suppose des opérations sur la matérialité des signes et sur leur organisation topologique.

Les opérations symboliques sont connues. Ce sont celles qui sont explicitées dans la logique.¹³ L'effet principal du symbolique est de linéariser et de permettre le métalangage: détacher, dans la linéarité des phrases, le contenu organique segmenté et typifié par les opérations iconiques, et prendre cette linéarité elle-même pour objet.

Le principe fondamental de l'ethnométhodologie selon lequel toute pratique rend les comportements rapportables (observables, analysables, racontables etc.) peut être rendu ainsi: toute pratique en tant qu'elle est socialisée est produite de manière à révéler sa structuration dans un cours d'action typique, familier, compétent etc. Et toute pratique langagière à propos d'elles présuppose cette socialisation, la démontre et la renforce. Le caractère «occasionné» de toute pratique provient du constant travail de réduction de l'indétermination de la traduction du corps en sens, caractère occasionné qui n'apparaît que si l'on considère en détail les opérations de sens et non le résultat. Le résultat fait au contraire apparaître la rationalité iconique et symbolique des pratiques en tant que pratiques de sens commun.¹⁴

3.4 Les significations imaginaires sociales

L'indiciel est le fond commun, le signifiant qui ne représente ni ne dénote rien, mais qui connote à peu près tout. Il est en ce sens semblable, sinon iden-

12 Les marques de l'énonciation ainsi que la syntaxe notamment, sont autant d'indices que les aspects indiciels et iconiques ont leur pendant dans la langue.

13 L'histoire de la logique peut être lue comme l'histoire de la mise en place d'un système énonciatif particulier qui permette de dégager les opérations logiques de leurs contextes énonciatifs particuliers. L'application de la logique aux langues naturelles est une manière de faire le cheminement inverse.

14 Cette interprétation de l'ethnométhodologie présente une affinité curieuse avec un texte ancien de H. Garfinkel (1955) dans lequel il félicitait T. Parsons d'avoir introduit le modèle de la personnalité selon S. Freud dans sa théorie du système social, en particulier en identifiant le sur-moi aux normes intériorisées. Il commentait alors: ainsi toutes les pratiques visant à établir un monde ordinaire de sens commun sont à concevoir comme des mécanismes de défense. Veron (1976) arriverait, par implication, à une conséquence semblable.

tique comme le suggère E. Veron (1976), à l'inconscient. Le nom d'une personne a ainsi toujours un double signifié: la personne dénotée et toutes les références attachées à elles.

Les collectifs sont structurés d'une manière analogue: ils sont pourvus d'un nom qui renvoie certes à une collectivité et à une certaine étendue mais aussi à des significations, principalement à une histoire supposée commune.¹⁵ En même temps, ce nom signifie ce que C. Castoriadis appela l'imaginaire, le «corps social» aussi difficile à traduire en discours de manière univoque que le corps signifiant. L'indiciel est ici le «magma», «l'imaginaire radical instituant, le collectif anonyme comme source ultime de la création social-historique» (C. Castoriadis, 1993). «Les imaginaires ne sont pas des représentations mais en quelque sorte des schémas ou schèmes de représentation. Ils structurent aussi bien des comportements que des images réelles».¹⁶

Ce magma est structuré (iconisé) par des opérations iconiques diverses, celles de la rationalité économique et de la rationalité d'Etat étant prédominante aujourd'hui.¹⁷ Ces rationalités se «matérialisent» en institutions qui comportent de plus des pratiques discursives. Elles sont des imaginaires secondaires¹⁸ équipés d'un dispositif sémiotique collectif complet, en particulier des techniques symboliques pour les rendre visibles, notamment toute l'activité scripturaire.¹⁹

L'Etat joue un rôle particulier par rapport à l'imaginaire collectif. Il l'interprète dans le flux discursif entre lui et l'espace public (§ 3.3 et 3.4). L'espace public est une forme d'énonciation collective supportée par des règles politiques et par des techniques. Celles-ci varient dans le temps et la situation actuelle est caractérisée par l'ajout des médias électroniques (§ 4).²⁰ Les formes anciennes, telles que la médiation par le scribe ou par l'oralité du chef, sont

possibles, comme le montre l'histoire, mais redéfinis par ces nouvelles formes de communication.²¹

Définir l'espace public comme un dispositif d'énonciation collective médiatisée, autrement dit en termes de communication sociale, pose la question de la manière dont ce dispositif rend l'imaginaire collectif présent. Comme l'énonciation individuelle, l'espace public comporte des énonciateurs, des destinataires, des actants de la polyphonie textuelle et des références. En tant qu'instituant, l'imaginaire collectif n'est présent que dans les trois premiers, c'est à dire en tant qu'il est symbolisé iconiquement²² par l'énonciation et non en tant qu'il est signifié par l'énoncé. Le discours identitaire est un cas particulier de rapports entre cette identité, en tant qu'elle est présente dans les trois premiers pôles et en tant qu'elle est référée. Cette relation s'observe en particulier dans l'institution d'imaginaires religieux: le prophète doit s'appuyer sur l'imaginaire collectif pour s'y référer de façon nouvelle. Là s'articule la relation entre reproduction et production, entre l'institué et l'instituant.

Une différence majeure entre les sociétés modernes et les sociétés traditionnelles réside dans le fait que, de même qu'elles ont conscience d'être historiques, elles ont conscience de s'instituer. De même qu'il est impossible aux sociétés modernes d'être traditionnelles car elles ont conscience des traditions, elles ne peuvent prendre innocemment appui sur la transcendance: même si elles le méconnaissent²³, le processus est construit dans l'espace public et donc comme immanent dans sa forme. C'est là, me semble-t-il, la différence majeure entre les sociétés religieuses ou métaphysiques et les sociétés modernes. Cela ne prévient pas, et l'histoire en témoigne douloureusement, que les contenus mobilisés pour cette institution puisent dans ces mêmes ressources. De plus, tout se passe comme si avec la dégradation des symboles institutionnels, en particulier de la religion ou de la politique qui en tenait lieu, le discours politique n'avait cessé de se naturaliser, de s'appuyer sur un visible «naturel», la langue, la race, le sexe.

15 Les réflexions de ce paragraphe sont inspirées par C. Castoriadis (1975), en particulier p. 159-230.

16 Raymond Ledrut, cité in J. Lohisse (1991, 134).

17 Il est partant évident que le taux de différenciation ainsi que le type d'imaginaire qui conduit ces institutions aura des formes iconiques différentes selon les types de société. A. J. Greimas (1976, 68-73) esquisse un modèle d'évolution de la taxinomie qui a certainement valeur heuristique. Il en est de même des ruptures d'isotopie (id. 132): les sociétés traditionnelles se pensaient elle-mêmes (dans l'incarnation de leur catégories dans la morphologie des espaces, des groupes, etc.) mais ne voulaient pas être pensées. Cela décrirait comme régressive toute tendance politique autoritaire, qui toujours cherche à contrôler les sciences humaines et sociales.

18 C. Castoriadis 1975, 180, 495-6

19 Il s'agit ici des institutions en tant que systèmes d'action. La symbolisation des imaginaires par les objets a été analysée par R. Barthes et récemment par M.-D. Perrot (1992) notamment.

20 J. Lohisse (1991, 133-138) souligne combien les rapports entre ce qui est conçu comme réel et comme imaginaire est dépendant des langages. De séparés dans la culture scribale, le réel et l'imaginaire fusionnent dans la société de masse avant de se diviser éventuellement à nouveau dans une société informatisée. En tout état de cause, la structure de la propriété et le mode de financement des médias contribue à la structuration de l'espace public.

21 Voir l'usage de la radio par le troisième Reich, de la télévision lors de la guerre du Golfe.

22 Le vocabulaire en usage me contraint à ce barbarisme. Dans le vocabulaire de Peirce, les symboles sont restreints à la langue alors que dans le langage courant ils désignent diverses opérations rhétoriques. Par symbolisation iconique j'entends le fait que l'énonciateur, le destinataire et l'actant de l'intertexte sont implicites bien qu'ils puissent être explicites lorsque l'énonciation fait l'objet d'un énoncé (dont l'énonciation sera à son tour implicite). Cet implicite n'est pas de l'ordre de la présupposition mais du «lieu» d'où et vers où l'on parle, «lieu» qui peut être décrit en terme de dispositif de catégories. Ce point ne peut être explicité plus en détails ici.

23 La méconnaissance est entendue comme un trait de la connaissance lorsqu'elle ignore ses conditions d'énonciation.

4. Reconstruction sémiotique de l'action

L'espace public et l'action collective sont un cas particulier d'action en général. Commençons donc par cette dernière.

4.1 Reconstruction de l'action individuelle et collective

Toute action, pour être constituée comme telle, est constituée comme une action d'un certain type (opération iconique) qui présente une direction spatio-temporelle (opération iconique de linéarisation) et qui renvoie à des buts, des motifs, des moyens, des conditions (opérations symboliques sur un espace iconique). Une action dont on peut parler, et a fortiori l'action de parler, est donc une réduction de l'indétermination des opérations métonymiques des corps en mouvements²⁴. L'intelligibilité est à ce prix: anticiper ce que sera le prochain mouvement revient à appliquer une règle d'analogie et une structure topologique de configuration: sur la base de ce qui précède, on attend tel comportement²⁵.

Toute action en tant que comportement pourvu de sens présente donc les trois formes de processus sémiotique. Qu'elle soit sociale au sens où une action est dirigée vers autrui, est donc secondaire par rapport à son caractère social au sens où elle n'est constituée comme action qu'en tant qu'elle fait l'objet d'une structuration topologique et symbolique²⁶. L'action n'est certes pas un signe mais l'interpréter revient à lui attribuer au moins une direction. Dire que X fait A revient à placer son action dans une sorte d'intertextualité: ce que fait X ressemble à faire A²⁷.

Cette ébauche de reconstruction conceptuelle s'applique naturellement au cas particulier des actes langagiers. L'action est alors le processus d'énonciation. L'espace public en tant que dispositif d'énonciation structurant un type de communication sociale comporte donc aussi les trois opérations sémio-

24 E. Veron, 1976, 192-194. Lorsque J.-P. Sartre (*L'être et le néant*, 1976, 440) dit que «la caresse révèle la chair en déshabillant le corps de son action» ou que «Le désir s'exprime par la caresse comme la pensée par le langage», il fait allusion exactement à cette relation entre corps et action mais en la considérant dans le cheminement inverse, lorsque le désir se fraie un chemin vers le corps au travers des structures de l'action.

25 Les isomorphismes entre structures séquentielles et structures des dispositifs de catégorie voir J. Widmer (1987).

26 Ce second sens de «social» est voisin du sens de «publique» dans la discussion de L. Wittgenstein à propos du caractère public du sens. Le fait que l'expression d'émotions soit au centre de sa discussion montre d'ailleurs les liens substantiels entre les deux problématiques.

27 Du point de vue de la théorie sociologique, cette démarche consiste à étendre l'axiome central de l'ethnométhodologie selon lequel toute pratique est réflexivement liée aux interprétations (accoups) en analysant cette interprétation en termes sémiotiques. Cette extension permet d'éclairer quelques intuitions telles que celle qui fait de toute pratique un cas unique (en tant que liée aux corps) et un cas (en tant que liée à des typifications et à des configurations). Partant les deux occurrences du verbe «faire» dans la dernière phrase n'ont pas le même sens.

tiques. L'espace public n'est pas un espace vide, il est l'espace que structurent les interventions qui s'en réclament: les énonciations publiques, celles dont la forme comporte le méta-message implicite «ceci est accessible en principe à chacune et chacun», un effet de sens actuellement produit principalement par les médias.

L'action collective dont il sera question ici est un vote. Elle comporte trois phases: la campagne avant le vote, donc un ensemble d'énonciations publiques; le vote, une opération qui fait d'actes individuels une décision collective, i.e., une décision valable pour tous; une interprétation du vote, donc un nouvel ensemble d'énonciations publiques²⁸. D'autres actions collectives ont d'autres structures mais la plupart impliquent à un moment des formes de communication sociale.

4.2 Identité des énonciateurs de l'espace public

Nous entendrons par espace public essentiellement l'espace des échanges politiques au sens où cet espace, accessible en principe à chacun²⁹, rend publique un discours instituant son énonciateur comme énonciateur publique. L'espace public n'est donc pas un espace préexistant à l'énonciation, il est l'espace de l'énonciation publique, constitué par cette énonciation.

Dans cet espace interviennent notamment des énonciateurs qui représentent des partis politiques. Leur fonction de représentation peut être entendue comme une fonction iconique: ils se substituent à leurs partis en même temps qu'ils en font partie au sens où ils participent à leur imaginaire (fonction indicelle). Outre la règle fonctionnelle qui définit la représentation, le représentant symbolise iconiquement l'imaginaire de l'organisation qu'il représente. Cette substitution est tenue pour garantie aussi longtemps que l'organisation des partis ne les déjuge pas. La différence entre les deux sens de «représentation» peut alors apparaître: un dissident, du point de vue fonctionnel, peut se réclamer avec succès d'être le véritable représentant de l'imaginaire de l'organisation. La distinction entre légalité et légitimité en est un cas d'espèce.

Ces énonciateurs sont présents dans l'espace public au travers des médias. Leurs énoncés sont cités, que ce soit au titre d'événement ou au titre de parole institutionnelle, cela importe peu à ce point³⁰. Ils sont commentés ou flan-

28 D. Gaxie (1978, 9-22)

29 Ce trait en fait le lieu de formation de l'opinion publique au sens où une opinion est publique dans la mesure où elle est pourvue dans le discours individuel d'un énonciateur anonyme «ce qu'on pense de ...». Ce trait me semble constant dans toutes les théories de l'opinion publique et en particulier chez E. Noelle-Neumann 1973: l'omniprésence des médias rend toute information munie d'une méta-règle: il est publiquement connu que cette information (opinion, attitude, etc.) est publiquement connue.

30 Voir à ce sujet le chapitre éclairant de M. Mouillaud et J.-F. Tetu, 1989, 129-149.

qués des énoncés politiques des journalistes, en particulier des éditoriaux. Ces derniers tiennent lieu (fonction iconique) d'opinion du journal d'une région ou, plus rarement, d'une catégorie sociale (fonction indicielle)³¹. L'ensemble présente donc la double structure d'un système de communication sociale et de positions dans le champ imaginaire du politique.

4.3 Espace public et identités linguistiques

La question se pose: comment les identités générales³² sont-elles présentes dans l'espace public? Que veut dire, s'exprimer publiquement en tant que romanche ou en tant que femme?

Contrairement aux identités politiques ou journalistiques qui sont liées par des règles organisationnelles garantissant l'identité de l'énonciateur en tant que «représentant», les identités générales du type du sexe, de la langue, de la race ou de l'appartenance ethnique ne comportent aucune règle qui garantit la fonction (iconique) de représentation. Un énonciateur qui se prévaut de ces identités ne peut le faire qu'en tant qu'exemplaire ou illustration d'une catégorie, donc par sa seule fonction indicielle³³.

Les identités générales, sources de la majorité des conflits dits culturels dans le cadre des Etats modernes, ont donc la particularité de s'appuyer sur du sensible corporel plutôt que sur du sensible organisé.

C'est là sans doute un des paradoxes de l'espace public. Conçu comme un espace qui permet aux acteurs de rendre public ce qui a trait à la gestion collective par le moyen du discours (fonction symbolique), cet espace circonscrit une identité collective (fonction indicielle, § 3.5). Il permet donc tout en étant menacé par elles, de reproduire en son sein les violences indicielles dont il est le substitut³⁴.

Il est significatif que la procédure pour tenir compte des identités générales soit empruntée aux règles de la représentation³⁵: le nombre de locuteurs des différentes langues est calculé au pro rata de leur proportion dans la population générale. Il en est de même de la norme en ce qui concerne les sexes ou

les ethnies. La légitimité de cette procédure vaut pour sa fonction rhétorique. Elle est fondamentalement distincte des autres formes de représentation qui renvoient à des organismes formateurs d'opinion. En bonne logique, ce sont les organismes qui représentent les intérêts pour leur donner accès à l'espace public, essentiellement les partis et autres mouvements politiques, qui devraient prendre en charge les intérêts afférant aux identités générales.

Ici apparaît une différence entre les identités générales. Les différences entre sexes sont insérées dans des principes d'organisation sociale, en particulier la répartition inégale des droits et du travail. Partant, les exigences féministes consistent à rendre ces structures neutres du point de vue des sexes. Leurs exigences par rapport à l'espace et au pouvoir politique sont du même ordre: participer selon un pro rata équitable³⁶.

Les identités linguistiques sont d'une autre nature dans la mesure où elles sont organisées sur une base territoriale et institutionnelle. Leur participation à l'espace public et au pouvoir, sont donc une force centrifuge qui découpe l'espace public de manière segmentaire. Les sexes n'auraient cet effet que dans une société traditionnelle dans laquelle les différents pouvoirs sont effectivement séparés par sexes. Les seules solutions pour minimiser cet éclatement sont soit que chacun s'exprime dans sa langue et comprenne celle des autres, soit que chacun s'exprime dans une seule langue.

4.4 Espace public et formes de communication

Ces solutions n'ont cependant de poids que dans la mesure où les formes de communication le permettent. Elles peuvent fonctionner en situation de co-présence, parce que la situation crée le lien indiciel commun. Il suffit cependant de penser à nos réunions dans le cadre des sociétés nationales pour s'apercevoir que cette communication est possible, sous les conditions décrites ci-dessus, durant la période de délibération. Si nous décidons d'entretenir des relations amicales en dehors des heures de travail, par exemple manger ou boire ensemble³⁷, nous observons immédiatement que les différences linguistiques apparaissent sous un nouveau jour. Ces différences seront attribuées à des différences dans la culture du boire et du manger. Et il y a probablement de telles différences, mais là n'est certes pas la source du problème nouveau. Si tel était le cas, une solution rationnelle serait aisée à trouver. Le problème est d'une

31 Le dialogue entre politiques et journalistes donnent une base observable à la thèse de R. Debray selon laquelle le journaliste est l'intellectuel d'aujourd'hui. Elle est en tous cas un cas de la dyade chef et chamans constitutive du discours identitaire et plus généralement imaginaire (J. Widmer 1989, 81-84).

32 Elles sont dites générales (ou abstraites) parce qu'elles ne sont pas liées à une situation particulière (ou concrète) tout en pouvant intervenir dans toutes les situations. Voir à ce sujet J. Widmer 1987, 1989, 86-87.

33 Cette distinction est distincte mais semble recouvrir partiellement celle entre sujet syntagmatique et sujet paradigmatique proposée par A. J. Greimas (1976, 97, 171-2).

34 Le rapport entre violence et langage est examiné dans M. Safoun (1993).

35 Cette observation va à l'appui de la thèse de J. Habermas que la démocratie n'est pas légitimée en tant qu'expression de la volonté collective mais en tant que procédure.

36 Cette version ne fait certes pas justice de toutes les positions féministes, en particulier de celles qui préconisent une séparation des sexes. Dans ces conditions, les identités sexuelles se rapprocheraient du fonctionnement des identités linguistiques.

37 Ces activités sont organisées autour des indices (donc des corps et de l'imaginaire). En termes durkheimien, elles procèdent par fusion plutôt que par différenciation fonctionnelle (le cas des réunions de travail).

autre nature: il est indiciel comme le sont le boire et le manger. Les rituels et non le discours structurent ces activités et déterminent l'économie des énergies libérées. Or les rituels n'ont pas de fonction référentielle. Leur fonction est poétique, dans un sens dérivé de celui que R. Jakobson donne à ce terme³⁸: ils mettent en syntagmes comportementaux le paradigme (l'imaginaire) qui unit les participants. Et au plan indiciel, les opérations sur les différences sont pourvoyeuses d'énergies qui tendent tant à la fusion, le but recherché des repas en commun, qu'à l'opposition ou à la dépendance. Créer un espace convivial dans ces termes relève d'une «logique» très différente de la logique discursive. Elle consistera à trouver au delà des différences d'autres points d'accords entre les corps.

L'espace public, lorsqu'il est largement dominé par les moyens de communication de masse, en particulier par les médias électroniques, ressemble plutôt à la situation qui prévaut en marge des réunions - à cette différence près que les différences indicielles ne sont pas réelles mais virtuelles et qu'elles ne sont pas traitées en réception mais en production, en accord avec la décline entre production et réception propre aux communications de masse³⁹.

4.41 Relations entre communicateurs

Deux phénomènes cumulent leurs effets dans la segmentation linguistique des espaces publics en Suisse. En amont, les communicateurs ne sont plus en contact étroit. Les sociétés de journalistes réunissant, par exemple, les rédacteurs en chef ne fonctionnent plus. Les querelles latérales entre journaux, lorsque la NZZ critiquait la Gazette de Lausanne, ont fait place à une ignorance réciproque⁴⁰. Les échanges polémiques ont pratiquement disparu. Reste l'information réciproque par le biais des revues de presse. L'information n'implique cependant pas la participation à un espace public commun. Tout au plus la présence dans un espace public dont les contours sont l'auditoire ratifié⁴¹.

38 R. Jakobson, 1963, 214-221

39 Un aspect important concernant la relation entre espace public et formes de communication concerne les canaux légitimes de la communication. Ainsi, avant le vote sur l'EEE, les murs le long des rues de Suisse allemande étaient recouverts de graffitis, tandis qu'en Suisse romande descendaient des jeunes dans leurs rues.

40 Communication de F. Gross, Journée Interdisciplinaire de l'Institut de journalisme et des communications sociales, Université de Fribourg, 14 mai 1993, à paraître dans les Media Papers dudit Institut.

41 L'auditoire ratifié est l'auditoire auquel un média s'adresse, différent de celui qui éventuellement le reçoit. Nous pouvons écouter radio Alger, nous ne faisons pas pour autant partie de son auditoire ratifié.

4.42 L'auditoire ratifié comme collectivité indicelle

L'autre processus est lié à la médiatisation de la société: une société dans laquelle les médias ne sont pas un simple espace de représentation du social mais deviennent de véritables producteurs de sens⁴². La radio mais surtout la télévision se distinguent par la présence d'éléments indicels importants: le son à la radio, le regard à la télévision⁴³. L'effet d'omniprésence propre aux médias est devenu la source d'une communauté à la fois virtuelle et indicelle. La constitution de cette communauté est un enjeu quotidien dont la mesure référentielle est l'audimat mais dont la réalité est imaginaire.

4.43 De l'institution à l'événement

Un aspect moins noté concerne le rapport au discours favorisé par les médias électroniques. Celui-ci diffère notablement de celui qui fut classique dans la presse écrite. Celle-ci exhibe une classification du savoir sur le monde qui est en même temps une reproduction du média en tant qu'institution, en particulier sous l'angle de son rapport au temps (périodicité) et à l'espace public⁴⁴. Les médias électroniques ne disposant pas d'espace pour se déployer mais du temps, il leur est difficile de figurer la hiérarchisation des nouvelles. Les fonctions de «reconnaissance» sont donc exercées par la dimension indicelle évoquée plus haut. L'organisation des informations se rapproche de celle qui prévaut dans la presse populaire⁴⁵ qui privilégie l'ordre événementiel de l'actualité⁴⁶.

La presse écrite suit un mouvement semblable: l'introduction des photographies en couleur, le soin donné à la maquette et à la lecture de pages, l'effacement du rubriquage serré vont dans le même sens: établir le lien avec le lecteur non par les contenus d'abord mais par leur disposition: chacun lit agréablement son journal, différent pour chacun. Autrement dit, la différenciation sociale qui se reflétait dans le rapport entre journaux tend à apparaître à l'intérieur de ceux-ci. Partant, le lien phatique, indiciel, n'en prend que plus d'importance.

Cette évolution tend à identifier les énonciateurs qui s'expriment dans l'espace public en référence aux événements, donc liés à leur personne publique, plutôt qu'en référence au dispositif institutionnel. Or c'est ce dernier qui

42 E. Veron, 1984, 67-68.

43 Ce point a été clairement exposé par E. Veron en particulier 1983, 1984.

44 M. Mouillaud, J.-F. Tetu, 1989, 115-128

45 E. Veron, 1978, 100

46 Cette différence est proche de celle proposée entre culture grammaticalisée et culture textuelle, la première disposant de règles explicite de qualité auxquelles sont référés les textes, tandis que la seconde réfère un texte à un autre (M. Wolf, 1991, 144.)

est garant de l'homogénéité supra-linguistique de l'espace public. Le personnage public n'est lui connu, en général, que dans sa région linguistique⁴⁷ car sa notoriété est le produit de l'intertextualité spécifique d'un média ou d'un paysage médiatique, délimité par la langue.

Il est peut-être intéressant de noter que les journaux romands sont ceux qui ont voué le plus d'attention à leur maquette durant ces dernières années. Dans tous les cas, il en est ressorti un agencement des textes et des photographies qui privilégie une structure de l'espace et des couleurs stables en même qu'une accentuation des effets d'appel (photographies, graphismes, titres). A l'intérieur, l'espace de la page du journal devient trois dimensionnel: certaines parties sont plus denses de texte d'autres plus aérées, certains sujets sont traités en pleine page tandis que d'autres pages sont bordées de nouvelles brèves. Analysant la tendance de Libération, dont plusieurs journaux se sont inspirés, Mouillaud et Tetu (1989, 193-201) y décèlent la mise en scène d'une mobilité comme fin en soi, mobilité qui prendrait le relai du hiératisme institutionnel ou événementiel de la division antérieure des écritures journalistiques. Au vue des résultats du vote sur l'EEE, il serait intéressant d'examiner aussi cet aspect du champs de la presse romande.

4.44 Les genres comme microcosmes de l'autre

Il est intéressant de s'arrêter un moment aux genres dans lesquels l'espace public de l'autre langue est rapporté. Dans la presse écrite, nous trouvons évidemment des articles, sur ce sujet, la plupart du temps des opinions. Certains journaux donnent la parole à des personnalités d'autres langues mais sans que cela ne fasse l'objet d'une politique assurée⁴⁸.

La radio présente l'éventail le plus riche. La revue de presse permet de connaître l'agenda de l'espace public de l'autre langue, encore qu'elle n'existe pas pour toutes les langues ni pour toutes les premières chaînes de la même façon. La revue de presse est structurée par les titres des journaux fonctionnant comme actants connus de l'auditoire. Elle a donc un format de liste et suppose un savoir sur le contexte institutionnel et politique des titres figurant dans cette liste. En nous en tenant aux hypothèses sur la répartition sociale des lectures évoquée ci-dessus, elle s'adresse à un lectorat éduqué.

47 Une première étude sur la manière dont les journaux rendent compte de la politique fédérale en privilégiant largement les élus de leur région linguistique (C. Rebetez, présentation lors de la Journée Interdisciplinaire de l'Institut de journalisme et des communications sociales, Université de Fribourg, 14 mai 1993; à paraître dans les Media Papers dudit Institut).

48 Voir des indications à ce sujet G. Martin & Alii (présentation lors de la Journée Interdisciplinaire de l'Institut de journalisme et des communications sociales, 14 mai 1993, à paraître dans les Media Papers dudit Institut.)

Deux autres genres sont fréquents: le débat public et le reportage⁴⁹. Le débat public est une mimésis de l'espace public: le présentateur structure le discours par les problèmes mis à l'ordre du jour, les énonciateurs y fonctionnent comme représentants (opération iconique) d'organisations ou de cultures supposées homogènes. Le reportage structure narrativement un parcours (indiciel) auprès d'énonciateurs qui ont une valeur d'exemple.

Un peu comme la différence entre la publicité et la photographie respectivement, le débat va d'un sens à une situation tandis que le reportage va d'une situation à un sens. Le débat favorise la thématization des positions et des oppositions, le reportage favorise la thématization des multiples aspects de l'indiciel, le cheminement d'un parcours initiatique. Le débat suppose que le sens est établi, le reportage suppose qu'il est à découvrir.

4.5 L'espace public et l'imaginaire. Le vote sur l'EEE

Les contours de l'espace public sont les contours de l'Etat, donc les contours de la collectivité imaginaire. Ces contours sont sanctionnés économiquement administrativement, politiquement, militairement, scolairement etc. C'est dire que ces contours font l'objet d'imaginaires secondaires multiples tout en étant les contours de l'imaginaire collectif lui-même. Tout discours sur les contours de la collectivité est un discours sur des limites sacralisées, lieux d'inversions de valeurs et d'échanges, de repli ou d'avancées. Tout discours sera aussi multiple en ce qu'il fera intervenir des éléments rationnels des différents institutants secondaires qui ont leur rationalité et leur imaginaire.

Le vote sur l'adhésion à l'EEE comporta tous ces traits. Il fut un moment privilégié durant lequel l'espace public décide en quelque sorte de lui-même, un moment durant lequel le dispositif d'énonciation se prenait lui-même pour objet, un moment d'analyse au sens psychanalytique du terme.

La médiation se fit de manière différente dans les différentes régions linguistiques à cause de leur cloisonnement réciproque, parce que l'actualisation des imaginaires secondaires fut différente selon les espaces publics partiels et que cette actualisation fut prise en charge par des relais institutionnels différents: la classe politique unie en Suisse romande, désunie et indécise au Tessin, indécise et polarisée par l'apparition d'un chef en Suisse allemande. Les journalistes ne sont pas des énonciateurs qui font la différence en l'occurrence: ils étaient dans leur majorité favorables à l'adhésion à l'EEE, à l'exception

49 Selon MM. D. Favre et S. Klapprot il semblerait que la DRS privilégie les débats publics, la RSR les reportages comme moyens d'établir le lien avec l'espace public de l'autre radio (déclarations lors de la table ronde de la Journée interdisciplinaire de l'Institut de journalisme et des communications sociales de l'Université de Fribourg, le 14 mai 1993).

notable du plus grand journal de boulevard de Suisse allemande, le *Blick*⁵⁰. La parole était aux politiques. Les médias écrits ont joué un rôle spécifique dans la mesure où leur espace peut être acheté, ce qui fut fait avec succès par les opposants à l'adhésion⁵¹. Dans tous les cas cependant, l'attitude face au gouvernement et la valeur des frontières ont varié de paire. Ce sera l'objet de la dernière partie de cette étude.

5. *L'espace européen et l'imaginaire collectif*

Le but de cette dernière partie est de permettre la constitution de corpus. Il s'agit de pouvoir tenir compte tant des divers textes diffusés par les médias ou des graffitis que du résultat de sondages. Il convient donc d'avoir une modélisation de l'imaginaire qui permette de rendre significatifs un grand nombre d'observables. Leur analyse ne sera esquissée ici que dans la mesure où elle servira à illustrer la procédure.

Le vote sur l'adhésion de la Suisse à l'EEE ne pouvait manquer de faire affleurer l'imaginaire collectif à la surface du discours. Même s'il n'avait concerné que des échanges économiques, le vote aurait fait inévitablement intervenir l'imaginaire en tant qu'il est symbolisé par l'économie. Mais le vote portait aussi sur l'Espace et sur l'Europe, deux termes aux connotations diverses selon les langues, deux notions surtout qui engagent des représentations de l'Etat, du territoire, de la collectivité.

Il est partant possible de distinguer au moins deux niveaux d'analyse différents: une analyse des différents types de discours (économiques, politiques, policiers etc.) et une analyse de la manière dont l'imaginaire sous-jacent est structuré - en partie précisément par l'agencement des types de discours. L'analyse des types de discours peut donc porter sur les contenus, les sources et autorités citées, les modes de communication et leur apport à la construction d'un imaginaire qui incite à une décision. Ce faisant, l'analyse sectorielle des discours ne tient pas compte de l'articulation de ces discours entre eux. C'est là le sens de l'analyse de l'imaginaire, en ce qu'il est signifié par les discours particuliers et par leur agencement dans une problématisation.

5.1 *Problématisation et structure du champ politique*

Une unité d'analyse utile de l'espace public est la problématisation. Une problématisation est la formulation d'un problème d'une manière qui mette les divers éléments de référence de l'argumentation au service d'un but pragma-

50 Ce point est à mettre en relation avec § 3.43: les journaux populaires construisent leur intertextualité sur les événements et non sur la hiérarchisation institutionnelle qu'ils tendent souvent à soupçonner.

51 Voir à ce sujet H.-P. Kriesi & Alii, 1993, 10-21.

tique, celui de se concilier le plus grand nombre⁵². Une problématisation concerne donc toujours une diversité d'énonciateurs et d'actants ainsi que la mobilisation de divers pans du savoir. Ces éléments ne sont pas donnés par la matière d'un vote, ils en sont une définition et partant l'un des enjeux de lutte durant la campagne de persuasion.

Dans le cas de l'EEE, diverses définitions avaient cours: une définition purement administrative en termes de contrats à signer avec la CEE, définition qui présidait à l'effort d'information; ensuite des définitions économiques, nationales ou politiques qui toutes portaient en elles des appréciations sur les conséquences du vote, conséquences que la seule information administrative ne permettait pas de contrôler. Le sens même du vote par rapport au futur était indéterminé. Ainsi, pour les uns il conduisait à l'adhésion à la CEE tandis que, pour d'autres, il était le moyen d'éviter une telle adhésion. A cela s'ajoute que chacune de ces définitions a fait l'objet d'évaluations différentes. Par exemple, le dépôt de la demande d'adhésion à la CEE a favorisé le Oui à l'EEE pour certains, il a été un argument pour le Non pour d'autres.

La complexité des faits mais surtout l'inclusion du futur dans la définition du vote rendent le recours à l'imaginaire incontournable, tant parce qu'il permet toujours une réduction de la complexité (un appauvrissement de l'objet, pour R. Barthes), que parce que l'imaginaire permet de lire immédiatement les valeurs pertinentes pour l'action, pour la décision du vote.

Le but énonciatif, en politique, est de définir des positions contraires (les anti-destinataires) afin de mobiliser ceux qui se reconnaissent dans la figure du pro-destinataire. Le fait que l'imaginaire collectif est visé à travers une problématisation politique signifie qu'au-delà des indéterminations connues, ses figures dépendent de la manière dont les problèmes sont formulés et de l'état du champ politique.

L'imaginaire sera donc présent tant par le jeu des positions politiques que dans le discours qu'ils véhiculent. En l'occurrence, les «grands» partis s'étaient tous prononcés en faveur de l'adhésion à l'EEE mais tant en Suisse allemande qu'au Tessin, des personnalités issues de ces «grands» partis s'étaient prononcées en défaveur ou avaient une position jugée ambiguë. Partant, l'espace politique était instable dans ces deux parties du pays puisque les mots d'ordre pour le vote ne pouvaient être rapportés sans difficultés aux positions des partis dans le champ politique. Autrement dit, l'identité des énonciateurs légitimes (§ 4.2) n'était pas claire: la classification des positions politiques ne pouvait sans risque être utilisée pour se convaincre dans la décision du vote. Cela permit la montée en force d'autres dimensions, en particulier de tendances populistes qui proposaient une simplification des problèmes par réduction

52 On reconnaîtra ici la définition utilisée par B. Latour et M. Callon.

de la différenciation du champ politique – un dessein qui continuera à être évoqué à propos d'autres affaires, notamment lors de la succession du Conseiller fédéral R. Felber.

En Suisse romande, le champ politique était calme, sans tension puisqu'il était dénué de jeux politiques. En effet, les partis et leurs représentants étaient tous acquis au Oui. Cette unanimité permit que les hésitants votèrent finalement Oui en Suisse romande, alors qu'ils votèrent Non en Suisse allemande⁵³.

Cette homogénéité du champ politique en Suisse romande est aussi une explication possible de la réaction des Romands à l'issue du vote. Non seulement le vote fut interprété comme l'expression des différences culturelles liées aux langues mais la segmentation de l'espace public a été un moment chargée de significations quasi-nationales. La Sarine, devenue le lieu d'inversion des valeurs en jeu, sembla un moment dessiner les contours d'une nouvelle entité politique. L'homogénéité du champ politique pouvait favoriser un tel développement en même temps qu'elle le rendait illusoire: derrière l'unanimité des positions politiques ne se dessinait aucune volonté d'assumer l'expression de l'imaginaire romand, donc aucune velléité de passer du champ politique, même segmentaire, à une structure étatique (§ 5.3).

Ce début d'analyse laisse entrevoir qu'en plus des espaces publics et des champs politiques qui sont autant d'articulations de l'énonciation collective, il faut se donner une représentation de l'imaginaire énoncé.

5.2 L'espace imaginaire

Il suffit pour cette représentation de se donner une structure qui comprend un espace et ses limites (opposition euphorie, dysphorie), et un centre qui dit cet espace et le destin d'une collectivité qui le peuple légitimement (opposition individus, société). Cette structure imaginaire est en même temps une topologie qui donne une réalité aux phénomènes de psychologie collective: ceux qui ont peur de l'ouverture, ceux qui ont confiance dans le pays, ceux qui souhaitent l'ouverture, etc⁵⁴.

Lors du vote, l'axe entre l'intérieur et l'extérieur de cet espace est central, et autour de cet axe s'articule une opposition entre euphorie et dysphorie, opposition articulée en particulier dans les domaines de l'identité politique et de l'économie. De nombreux indices convergent qui révèlent une distribution différente de cette opposition dans les différentes parties du pays.

53 H.-P. Kriesi & alii (1993, 21)

54 Voir à ce propos l'étude des représentations sociales entreprises par A. Zappala, Journée Interdisciplinaire de l'Institut de journalisme de l'Université de Fribourg, à paraître dans les Media Papers du dit Institut.

Mais l'opposition entre individu et société lui est directement liée: la direction qu'indique le centre, les valeurs dont il est garant et qu'il associe à l'adhésion à l'EEE, sont-elles conformes à la représentation que l'on se fait des relations entre individus, de la communauté? De fait, il y a eu une forte corrélation entre les votes négatifs et la défiance envers le gouvernement (H. Kriesi).

La direction imprimée par le centre est aussi mouvement ou stabilité: la collectivité est-elle imaginée comme un bien à conserver ou comme un bien à développer? Le centre donne-t-il même une direction et le souhaite-t-on? Pour la Suisse romande, il n'y avait guère de place pour le doute étant donné l'unanimité des discours dans l'espace public.

En Suisse allemande au contraire, le champ politique était partagé mais en même temps en crise: les médias étaient largement acquis au Oui, de même pour les partis et les villes. L'opposition y trouva ses armes. Utilisant des canaux de communication illégitimes (graffitis, chahuts des personnalités), l'opposition pouvait prendre appui sur l'officialité en la confrontant et en canalisant un moment toutes les frustrations et toutes les peurs⁵⁵. Cela était d'autant plus aisé que l'imaginaire de plusieurs cantons reste attaché à une forme de démocratie directe qui se méfie de la représentation par délégation - le deuil de la souveraineté populaire directe n'est pas encore achevé partout.

5.3 L'imaginaire dans le texte après le vote

L'explosion d'émotion en Suisse romande après le vote est de nature différente. Bien sûr, chacun savait que les intentions de votes recueillies par les sondages indiquaient des différences entre les champs politiques selon leur langue. Mais ces différences n'étaient pas reportées à l'être, à l'imaginaire collectif en tant que structure sous-jacente des énoncés et des énonciations collectives (les espaces publics).

Avant le vote, ils savaient qu'ils allaient voter différemment, après le vote, ils se sentirent être différents. Le résultat du vote fit du savoir sur la différence une différence d'être, une blessure de l'identité, «une gueule de bois»⁵⁶. Du coup aussi, la problématisation du vote céda face à une autre problématisation: l'identité linguistique, de structure tacite de l'espace public devint un actant dans cet espace; en même temps, de la problématisation liée à un vote, on passa à une problématisation liée à un récit qu'aucun centre ne s'avéra apte à prendre en charge. Les conventions internationales signées par des régions

55 Voir à ce sujet l'analyse de C. Schaerer, Journée Interdisciplinaire de l'Institut de journalisme de l'Université de Fribourg, à paraître dans les Media Papers du dit Institut.

56 L'expression «gueule de bois» qui eut cours à cette période fut visualisée le soir du 6 décembre 1992 à la télévision suisse romande par les invités - à tout le moins avaient-ils pris la mesure de l'événement, ce qui ne fut pas le cas de toutes les télévisions suisses.

s'avèrent une interprétation hardie de la constitution; les cantons prêts à coopérer pour intensifier leurs échanges transfrontaliers le firent selon la lenteur habituelle et surtout se regroupèrent selon des affinités qui n'avaient plus le caractère explosif de la limitation à la seule région francophone (participation de Berne et de Bâle).

Le récit du désir de participer à l'Europe se détacha ainsi du contexte discursif premier pour devenir durant quelques jours un mythe⁵⁷. Celui-ci trouva son expression dans les nombreux titres des journaux ainsi que dans les dessins de presse⁵⁸ - dont certains ont valu par la suite des regrets à ceux qui les ont publiés. Ces productions de presse mirent en scène la frontière interne: la limite des langues devint le symbole de l'inversion de toutes les valeurs qui définissaient l'être romand. Elles ne pouvaient cependant prendre en charge le centre de ce territoire imaginaire et lui imprimer une direction. L'eurent-elles fait que l'apparente homogénéité cédait le pas à d'autres éléments de l'imaginaire, d'ordre économique ou confessionnel.

Cette ébauche d'analyse permet au moins de rendre compte des contours les plus évidents des processus qui eurent cours avant et après le vote sur l'adhésion à l'EEE. En particulier, de la diversité des campagnes selon les régions linguistiques, du rôle des énonciateurs et de la communication sociale dans les différentes régions à différentes phases du processus, de la violence des réactions et aussi de leur courte durée.

Cette dernière appréciation ne porte que sur la durée des événements. Tout indique au contraire que le vote du 6 décembre 1992 est entré déjà dans l'imaginaire collectif et ne serait-ce que sous la forme d'une cicatrice, une forme symbolique qui, dans beaucoup de cultures, établit la naissance à un nouvel imaginaire en tant que sujet. Il est de la responsabilité du champ politique de reconnaître cette cicatrice et de lui donner sens dans l'histoire commune.

Université de Fribourg
Institut de journalisme et des communications sociales
CH-1700 Fribourg

Jean Widmer

57 L'analyse de l'imaginaire est souvent traitée comme l'analyse de mythes. Cela revient à confondre le corps signifiant et les diverses façons dont il est signifié. Même si l'imaginaire est toujours pris en charge par des opérateurs narratifs de désir et de pouvoir, ceux-ci sont incorporés aux structures énonciatives de la problématisation particulière.

58 Dans ce cas comme dans d'autres (par exemple, le «problème de la drogue»), il s'avère que les titres et les illustrations sont les plus révélateurs de l'imaginaire collectif signifié par une problématisation. Cette observation est congruente avec le phénomène de «réduction de la complexité» propre au recours à l'imaginaire. Il implique toutefois que les méthodologies, classiquement vouées au quantitatif des longs textes, doivent être pour le moins complétées par des approches aptes à objectiver ces textes courts qui en disent long.

Bibliographie

- Castoriadis, Cornelius (1975) «L'institution imaginaire de la société» Paris, Seuil ISBN 2-02-004252-5
- Castoriadis, Cornelius (1993) «Complexité, magmas, histoire. L'exemple de la ville médiévale» in M. Amiot & alii «Système et paradoxe. Autour de la pensée d'Yves Barel» Paris, Seuil, 1993, p. 55-73 ISBN 2-02-019704-9
- Douglas, Mary (1981) «De la souillure» Paris, François Maspéro (orig. 1967), ISBN 2-7071-1251-8
- Greimas, Algirdas Julien (1976) «Sémiotique et sciences sociales» Paris, Seuil, ISBN 2-02-004364-5.
- Garfinkel, Harold (1955) «Some sociological concepts and methods for psychiatrists» *Psychiatric Research Report* 6 (1955/56), p. 181-195
- Gaxie, Daniel (1978) «Le sens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique» Paris, Seuil ISBN 2-02-004941-4
- Goody, Jack (1979) «La raison graphique» Paris, éditions de Minuit (orig. 1977) ISBN 2-7073-0240-6
- Jakobson, Roman (1963) «Essais de linguistique générale. Les fondations du langage» Paris, éditions de Minuit ISBN 2-7073-0579-0
- Kriesi, Hanspeter & alii (1993) «Analyse de la votation fédérale du 6 décembre 1992» Adliswil, Institut de recherche GFS
- Lohisse, Jean (1991) «L'homme et le cyborg» Bruxelles, Editions De Boeck ISBN 2-8041-1533-X
- Mouillaud, Maurice, Tetu, Jean-François (1989) «Le journal quotidien» Presses Universitaires de Lyon ISBN 2-7297-0341-X
- Paquet, Marcel (1993) «René Magritte. La pensée visible» Köln, Benedikt Taschen, ISBN 3-8228-9663-2
- Perrot, Marie-Dominique, Rist Gilbert, Sabelli Fabrizio «La mythologie programmée. L'économie des croyances dans la société moderne» Paris, P.U.F. 1992 ISBN 2-13-044567-5
- Safoun, Moustapha (1993) «La Parole et la Mort. Comment une société humaine est-elle possible» Paris, Seuil ISBN 2-02-019264-0
- Schlesinger, Philip (1987) «On national identity: some conceptions and misconceptions criticized» in: *Social Science Information* 26,2, 219-264
- Veron, Eliseo (1976) «Corps signifiant» in A. Verdigione «Sexualité et pouvoir» Paris, Payot, 179-195.
- Veron, Eliseo (1983) «Il est là, je le vois, il me parle» *Communications* 38, p. 98-120
- Veron, Eliseo (1984) «Le séjour et ses doubles: architectures du petit écran» *Temps Libre* 11, 67-78
- Widmer, Jean (1987) «Quelques usages de l'âge: explorations dans l'organisation du sens» Presses Universitaires de Lille, Lexique 5, p. 197-227
- Widmer, Jean (1989a) «Statut des langues dans une administration plurilingue. Le cas de la Suisse» in Py, B. et Jeanneret, R. «Minorisation linguistique et interaction» Genève, Librairie Droz, 115-121
- Widmer, Jean (1989b) «Ecriture, corps et identité. Remarques sur le rapport aux langues et l'identité linguistique en Suisse» in Sosoe, L. «Identité: évolution ou différence?» Fribourg, Editions Universitaires, 79-118.
- Wolf, Mauro (1991) «La investigación de la comunicación de masas» Mexico, Paidós (orig. 1985) ISBN 968-853-207-X